FRC 20928 pt 2 Case FRC 20928

RAPPORT

DU COMITÉ DES FINANCES,

PAR M. LE BRUN.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.

A Alfort, Paroisse de Maisonville, près de Charenton.

Directeur, appointemens, frais de Bureau, Secrétaires	11,000 liv.
Directeur-Adjoint, faisant les fonctions de Professeur d'Anatomie	5,000
Quatre Professeurs, à douze cents livres	4,800
Deux Sous-Professeurs, à six cents livres	1,200
Aumônier	1,200
Régisseur-Caissier, Concierge	1,000
Maître Palfrenier	300
Maître Jardinier	600
Suisse	600
Hôpitaux, Pharmacie	4,500
Forge	2,400
Cabinet	3,000
Jardin	600
Réparations	6,000
Quatre Élèves aux frais du Roi	2,033
TOTAL	44,233 liv.

THE NEWBERRY LIBRARY

OBSERVATIONS.

Lyon avoit une École Vétérinaire qui subsiste encore, avec 15,000 livres qui lui sont assignées sur la Ferme des Fiacres de cette Ville. En 1765 M. Bertin inspira au feu Roi d'en établir une à la Porte de la Capitale.

On acheta, pour la recevoir, le Château d'Alfort, près de Charenton, Parc, Jardin, 22 arpens de terre dans la campagne . . . . . 30,000 liv.

Et 2,000 l. rente viagère sur la tête du Baron de Bormes, ci 20,000

L'établissement fut formé. Les Commissaires départis y envoyèrent des Élèves, qui y furent entretenus aux frais des Provinces.

Il y en a toujours eu environ cent, qui coûtent chacun 500 livres par an.

Le Ministre de la Guerre fit caserner dans les environs soixante Cavaliers destinés à devenir maréchaux dans les Régimens.

Ils ont été depuis réduits à 20 ou 24, entretenus aux dépens du Département de la Guerre.

Le Roi y en entretient quatre depuis quelques années. Les fonds destinés à cette École furent fixés à 60,000 livres, & ne s'élevèrent pas plus haut jusqu'en 1782.

M. Bertin, en quittant le Ministère, reversa dans le trésor royal 100,000 liv. qu'il avoit économisées sur cette administration.

En 1782, nouvelle administration, & nouvelles idées.

On appela des Médecins; on changea le régime: on voulut plus de science, plus de magnificence, & de-là une dette qui, en Août 1787, s'élevoit à plus de 300,000 livres.

Il fallut revenir à l'économie & à des idées plus simples.

La Dépense fut fixée à 44,233 livres.

Chaque objet fut déterminé, & il paroît que depuis cette époque l'ordre a régné dans toutes les parties de cet établissement, & qu'il n'existe de dette de la nouvelle administration que 5,154 liv.

Il y a un Jardin Botanique bien tenu, un superbe Cabinet d'Anatomie, qui s'eſt formé par des travaux ſucceſſifs.

Il y a en ce moment cent douze Élèves.

On y reçoit des chevaux dont la penſion & le traitement produiſent quelque bénéfices & l'inſtruction-pratique des Élèves.

FERME DE MAISONVILLE.

Une des fautes de l'adminiſtration qui ſuccéda à celle de M. Bertin, fut l'acquiſition d'une Ferme qui autrefois avoit dépendu du Château d'Alfort, & qui en avoit été détachée; le Propriétaire l'avoit vendue 80,000 l. repréſentée par 4,000 l. de rente, & un pot-de-vin de 10,000 livres; mais, rentré en poſſeſſion faute de paiement de la rente, il la revendit au Roi ſous le miniſtère de M. de Calonne, pour une ſomme de . . 74,050 liv.

Payé comptant	17,000
Pot-de-vin	2,400
Rente viagère ſur deux têtes, 7,200 liv. au moins . . .	90,000
Plus . 1,111 l. 2 ſ. . 1,381 l. 16 ſ. 4 d. } de rentes perpétuelles dues ſur cette Ferme. 2,492 l. 18 ſ. 4 d. ci	50,000
Douze boiſſeaux d'orges, dont pluſieurs années d'arrérages, & enfin lods & ventes	22,000
	255,450
A déduire la rente viagère de 2,000 liv. ſur Alfort, qui fut éteinte, ci	20,000
	235,450

Dû ſur cette Ferme.

1°. Le capital aux Conſignations, de.	74,050
2°. La rente de 7,200 liv. ſur deux têtes	90,000
3°. Les deux rentes enſemble, 2492 l. 18 ſ. 4 d. ci . .	50,000
4°. Les lods & ventes	22,000
5°. 16,200 liv. arrérages des deux rentes	16,200
6°. Douze boiſſeaux d'orge	
	252,250

La Régie de cette Ferme ſous la première adminiſtration a été très-onéreuſe ; c'étoit des expériences haſardées, des idées vaſtes & point d'ordre. Sous la nouvelle on s'eſt reſſerré, & ce n'a plus été qu'une ſimple exploitation. La recette depuis deux ans balance à-peu-près la dépenſe. Il y a même un bénéfice, parce qu'on a conſtruit dans ces deux années une Grange conſidérable : mais il n'en réſulte pas moins un déficit important, ſi on compare le produit avec le capital de l'acquiſition. Quelque parti qu'on prenne ſur l'École Vétérinaire, il eſt indiſpenſable de vendre cette Ferme ou de la louer.

L'École Vétérinaire eſt portée à 60,000 liv. dans la plupart des comptes qui ont été imprimés, & le compte réel ne s'en écarte pas, puiſque l'École conſomme le produit de la Ferme, qui, évaluée ſur le capital, devroit donner environ 13,000 liv.

Le Comité des Finances propoſera ſes vues ultérieures, & ſe borne en ce moment à cet état de ſituation.